

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
MÉTROPOLE DE LYON
VILLE D'OULLINS
DÉCISION DU MAIRE

N° D23_036

Objet : Rendu compte du règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts du 01/09/2023 au 15/11/2023

Le Maire d'Oullins,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-18, L2122-22 et L2122-23 ;

Vu la délibération n° 20210708_1 du Conseil municipal en date du 8 juillet 2021 donnant délégation au Maire ;

Vu l'arrêté n° SJ20_437 du 7 juillet 2020 donnant délégations de fonctions et de signature à Madame Christine CHALAND, 6ème Adjointe au Maire ;

DECIDE :

Article 1 :

Pour la période du 01/09/2023 au 15/11/2023, l'ensemble desdites décisions tendant au règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts dans le cadre du conseil et de la représentation en justice de la commune (en défense ou en demande), entrant dans le cadre de la délégation, sont présentées dans le tableau annexé.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services, le Trésorier Principal d'Oullins et le Responsable de service sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire par :
Transmission en préfecture le / /
Mise en ligne le / /

Pour le Maire,
Clotilde POUZERGUE et par délégation,
l'Adjointe déléguée,
Christine CHALAND

Fait à Oullins, le 17 novembre 2023

**Pour le Maire,
Clotilde POUZERGUE et par délégation,
l'Adjointe déléguée,
Christine CHALAND**

La présente décision Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le 23/11/2023

ID : 069-216901496-20231117-D23_036-AU



RENDU COMPTE DU REGLEMENT DES FRAIS ET HONORAIRES DU 01/09/2023 AU 15/11/2023

N° de dossier	Juridiction	Cabinet	Adresse Cabinet	Ligne budgétaire dépense	Montant honoraires
Rédaction du mémoire en acceptation de désistement Dossier contentieux 21CONT12 (urbanisme)	/	Selas Lega-Cité	136 cours Lafayette 69003 Lyon	011 020 6227	242 euros TTC
Frais et Honoraires pour assistance Procédure devant le Tribunal Correctionnel de Lyon Audience CRPC du 12 juin 2023 Dossier contentieux 22ASSRC13 (RH)	Tribunal Correctionnel de Lyon	Cabinet Bohe / Les Robins	5, place Antonin Poncet 69002 LYON	011 020 6227	500 euros TTC
Recours gracieux Rédaction d'une note d'analyse Dossier contentieux 23CONT09 (urbanisme)	/	Itinéraires droit public avocats	87 rue de Sèze 69006 Lyon	011 020 6227	1 452 euros TTC
Rédaction d'un mémoire en défense n°2 Recherches juridiques et jurisprudentielles Dossier contentieux 22CONT02 (RH)	/	Itinéraires droit public avocats	87 rue de Sèze 69006 Lyon	011 020 6227	660 euros TTC
Rédaction d'un projet de mémoire en défense n°1 Dossier contentieux 23CONT09 (urbanisme)	/	Itinéraires droit public avocats	88 rue de Sèze 69006 Lyon	011 020 6227	1 980 euros TTC
Représentation de la Commune au Conseil de Discipline du 2 Octobre 2023 Dossier contentieux 23CONT08 (RH)	/	Itinéraires droit public avocats	89 rue de Sèze 69006 Lyon	011 020 6227	1 320 euros TTC
Médiation – Ordonnance du Tribunal administratif de Lyon du 22 septembre 2023 Honoraires de médiation Dossier contentieux 23CONT05 (urbanisme)	/	Marie-Pierre LARONZE Avocat	17 rue de la Part-Dieu 69003 Lyon	011 020 6227	960 euros TTC
Dépôt de plainte Dossier contentieux 23CONT10 (pénal)	/	Cabinet Jean-Marc HOURSE	139 rue Vendôme 69006 Lyon	011 020 6227	1 800 euros TTC
Représentation à l'audience du 16 octobre 2023 devant le Tribunal administratif de Lyon Dossier contentieux 21CONT04 (RH)	/	Itinéraires droit public avocats	89 rue de Sèze 69006 Lyon	011 020 6227	792 euros TTC
Représentation de la Commune au Conseil de Discipline du 2 Octobre 2023 Dossier contentieux 23CONT08 (RH)	/	Itinéraires droit public avocats	89 rue de Sèze 69006 Lyon	011 020 6227	1 320 euros TTC
Rédaction d'une note en délibéré Dossier contentieux 21CONT04 (RH)	/	Itinéraires droit public avocats	89 rue de Sèze 69006 Lyon	011 020 6227	528 euros TTC
Rédaction d'une note juridique Dossier contentieux 23CONT08 (RH)	/	Itinéraires droit public avocats	89 rue de Sèze 69006 Lyon	011 020 6227	924 euros TTC